



Dates : à déterminer

Durée : 14 heures
+ études de postes préalable
+ bilan de suivi à 6 mois en
comité de pilotage

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif :

A évaluer selon la complexité et
le temps de préparation et de
suivi

Tarif réduit de 25% pour les
entreprises adhérentes

Animateur/trice :

Infirmière D.E. en entreprise,
formatrice PRAP IBC, certifiée
INRS

Pré-requis : Aucun

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr
tel : 03.83.81.72.29
SIRET 808 699 177 00016
N° déclaration d'activité :
41 54 03425 54

Formation-action PRAP IBC

Objectifs :

- Devenir acteur de la prévention

Personnes concernées :

Tous salariés des secteurs Industrie, Bâtiment et Commerce.
Groupe de 12 personnes maximum conseillé.

Programme :

1. Savoir se situer en tant qu'acteur de la démarche de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.

- Comprendre l'intérêt de la prévention : enjeux et acteurs
- Connaître les risques de son métier

2. Savoir observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

- Dommages potentiels liés à l'activité physique : connaître le fonctionnement du corps humain et ses limites, identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.
- Observer son propre travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé : décrire son activité de travail, caractériser les risques potentiels, analyser les causes d'exposition aux risques.

3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise.

- Proposer des améliorations de sa situation de travail, les 9 principes généraux de la prévention...
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort, les équipements mécaniques et aides à la maintenance.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques, vidéos...
- Mises en situation sur le terrain et exercices pratiques
- Travail de groupe
- Matériel de démonstration : charges, seau, balai, bonhomme articulé
- Matériel audio-visuel

Evaluation :

- Evaluation tout au long de la formation : grille d'évaluation de l'acteur PRAP
- Attestation de stage et de présence
- Attestation individuelle de fin de formation
- Certificat d'acteur PRAP IBC